RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



ILS L'ONT FAIT

DES COMMUNES QUI AGISSENT

12 projets inspirants pour la transition écologique en Guyane

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Jeanne D'ANGELO (ADEME)

Rédacteurs : Laure GARDEL (OFB), Jeanne d'Angelo (ADEME), avec l'appui de l'agence Caracter.

Crédits photo : @Alix Millet/Shutterstock.com (couverture), @France-Guyane/GT (p. 4-5), @VilledeMacouria (p. 6-7), @Fonroche Lighting (p. 8-9), @ADEME (p. 10-13 & 22-23), @ETiage Guyane (p. 14-15), @OFB (p. 16-17), @ Kwata & @PNATM (p. 19), @Yenkumu Lutu (p. 20-21), @GEPOG (p. 24-25), @ VilledeSinnamary (p. 26-27).

Création graphique : Caracter

Brochure réf. 013269

ISBN : 979-10-297-2738-2

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, Novembre 2026 - Cet ouvrage est disponible en ligne https://librairie.ademe.fr/

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

AGIR POUR...

La propreté de sa collectivité 4

Matoury *agit pour plus de propreté avec sa brigade anti-dépôts sauvages*

Des trajets plus sûrs et durables 6

Macouria *sécurise le trajet de ses écoliers*

Un éclairage public plus efficace 8

Des lampadaires solaires pour éclairer ***Kourou***

Adapter le bâti au climat équatorial 10

Saint-Laurent-du-Maroni *adapte son groupe scolaire Léon-Bertrand au climat guyanais*

Le confort des élèves 12

Sinnamary *engage des travaux de rénovation thermique de ses écoles*

La santé des habitants 14

Macouria *installe une station d'assainissement avec filtres plantés de végétaux quartier Maillard*

Sécuriser l'accès à l'eau potable 16

Papaïchton *diversifie ses ressources en eau en prévision du changement climatique*

Mobiliser les agents communaux sur l'environnement 18

Rémire-Montjoly *mobilise sa police municipale dans la lutte contre les chiens errants*

Développer l'économie circulaire sur mon territoire 20

Papaïchton *transforme ses déchets verts en ressource pour la commune*

Développer des jardins en ville 22

Rémire-Montjoly *se dote d'un jardin partagé qui valorise les biodéchets*

L'attractivité de la commune 24

Mana *édite un atlas de sa biodiversité communale*

Préserver l'identité paysagère de ma commune 26

Sinnamary *lutte contre l'invasion de l'Acacia mangium*

Dépôts sauvages

AGIR POUR LA PROPRETÉ DE SA COLLECTIVITÉ

Matoury agit pour plus de propreté avec sa brigade anti-dépôts sauvages



Face à la multiplication des dépôts sauvages sur la voie publique, la commune de Matoury a recruté sept agents de surveillance de la voie publique (SVP) depuis juillet 2025.

Équipés de matériel de collecte, ces agents réalisent des rondes quotidiennes sur le territoire communal et repèrent les dépôts de déchets et véhicules hors d'usage (VHU), puis recherchent des éléments permettant d'identifier les auteurs. Les informations recueillies sont ensuite transmises à la police municipale, qui engage les procédures de convocation et de verbalisation.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Réduction des nuisances liées aux dépôts sauvages et de l'encombrement sur la voie publique.
- Amélioration de l'attractivité de l'espace public et du cadre de vie des habitants.
- Meilleure utilisation des ressources de la police municipale qui peut se recentrer sur ses missions principales.

POURQUOI AGIR ?

Les dépôts sauvages peuvent entraîner :

- Une pollution des sols et de la ressource en eau ;
- La prolifération de nuisibles et de moustiques, avec des risques de développement de maladies ;
- Augmentation du risque d'incendie ;
- Dégradation du cadre de vie des habitants.

Le maire dispose de pouvoirs de police qui lui permettent d'engager des actions de nettoyage et de verbalisation pour faire cesser ces atteintes.

Policiers municipaux constatant un dépôt sauvage après appel d'un agent de surveillance de la voie publique



Plusieurs centaines !
de propriétaires de véhicules hors d'usages abandonnés ont été retrouvés par la brigade anti-dépôt sauvage, puis verbalisés.

135 € !
C'est le montant que peut atteindre l'amende forfaitaire en cas de dépôt sauvage.

ILS LE FONT AUSSI !

La police municipale de Cayenne a créé sa propre brigade environnement.

1 500 € !
d'amende en cas d'abandon d'un véhicule hors d'usage (VHU) sur la voie publique.



Agents de surveillance de la voie publique en cours de déblaiement

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

- Guide pratique de l'ADEME sur le tri à la source des biodéchets ➜ présentation de solutions de compostage et de collecte adaptées aux territoires, retours d'expérience, étapes clés pour déployer un projet. Un outil utile aux élus et aux équipes techniques.
- CITEO ➜ pour faire accompagner dans la lutte contre les déchets d'amballage abandonnés (appui méthodologique, outils de sensibilisation, soutiens financiers), élaborer un Plan de lutte contre les déchets abandonnés (PLDA)...
- Plateforme Sentinelles de la Nature, portée par Guyane Nature Environnement ➜ pour signaler les dépôts sauvages et autres atteintes à l'environnement (utile pour mieux connaître les zones concernées et accompagner les collectivités dans leurs actions de prévention et de résorption).

 # Mobilité durable

AGIR POUR DES TRAJETS PLUS SÛRS ET DURABLES

Macouria sécurise le trajet de ses écoliers



La commune de Macouria s'est engagée dans la création d'un réseau cyclable, suite naturelle de la validation de son schéma cyclable en 2021. Ce programme a déjà permis de multiplier par six les linéaires de voies dédiées au vélo, avec le lancement de plusieurs chantiers structurants.

Les itinéraires créés relient les principaux pôles de la commune via des trajets sécurisés : écoles, équipements publics… Le « Chemin des écoliers » constitue l'un des maillons de ce réseau. Il permet aux élèves de rejoindre leurs établissements dans de meilleures conditions de sécurité.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- **Sécurisation des déplacements des élèves** sur les trajets scolaires ;
- Création de **solutions de mobilité alternatives à la voiture** pour les déplacements du quotidien au sein de la commune, économiques et agréables à l'usage ;
- **Réduction du trafic automobile** sur certains axes ;
- Simplification des déplacements du quotidien pour les habitants ;
- **Meilleure structuration et identification du réseau cyclable** par les habitants (lisibilité).

POURQUOI AGIR ?

Les déplacements du quotidien reposent encore largement sur la voiture individuelle, y compris pour de courtes distances.

Cette situation entraîne une **congestion aux heures de pointe**, des **risques accrus d'accidents** aux abords des écoles et une dépendance coûteuse pour les ménages. Elle contribue également à la **dégradation de la qualité de l'air**, aux émissions de gaz à effet de serre, et à la diminution du pouvoir d'achat des habitants.

Favoriser les déplacements à vélo dans de bonnes conditions de sécurité permet de fluidifier les déplacements, de sécuriser les trajets et d'améliorer le cadre de vie.



>50 % de la **consommation énergétique** guyanaise est liée au **transport** (personne et marchandises)

x6 linéaire cyclable
sur Macouria en 5 ans

1,6 km / 1,8 M€
dont **42 % en autofinancement**
pour le projet **« Chemin des écoliers »**



ILS LE FONT AUSSI !

La *Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)* s'est dotée d'un Plan Vélo pour développer la pratique cyclable sur son territoire. Il prévoit :

- la création d'un réseau cyclable continu et sécurisé ;
- le déploiement de services aux usagers (stationnement, réparation, location) ;
- des actions de sensibilisation, avec l'objectif de doubler la pratique du vélo à l'horizon 2028.

Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE RELANCE

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

Documents de planification (schéma directeur cyclable), ingénierie technique et ingénierie financière à mobiliser et préparer pour mettre en œuvre un réseau cyclable.

Énergie # Économie

AGIR POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS EFFICACE

Des lampadaires solaires pour éclairer Kourou



La commune de Kourou a engagé un vaste programme de modernisation de son éclairage public en remplaçant une partie de ses anciens lampadaires par des candélabres solaires.

Elle s'est appuyée sur la centrale d'achat public UGAP qui propose des marchés déjà contractualisés pour les équipements d'éclairage public solaire.

Avant de déployer cette solution à grande échelle, la commune a réalisé un test sur un tronçon de route en bord de mer qui lui a permis d'évaluer la résistance des équipements aux conditions climatiques guyanaises. Après un an d'expérimentation, aucun coût de maintenance n'a été constaté sur les équipements installés qui, pour réduire vol et vandalisme, disposent de batteries intégrées sur des mâts de grande hauteur et des fixations sécurisées.

Plus de 800 candélabres solaires ont depuis été installés sur le territoire communal.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Éclairage fonctionnel même en cas de coupure de l'alimentation électrique ;
- Espace public plus sécurisant et agréable la nuit ;
- Diminution des opérations de maintenance pour les services communaux ;
- Réduction des dépenses d'électricité pour la commune.



Candélabres solaires autonomes

POURQUOI AGIR ?

Les réseaux d'éclairage public vieillissants peuvent entraîner une augmentation des ruptures de service (coupures), ce qui dégrade la sécurité des déplacements, la visibilité et le confort des usagers la nuit.

Ils sont en outre plus coûteux à entretenir.

Pour une collectivité, la modernisation de son éclairage public est l'occasion d'améliorer durablement le service rendu aux habitants tout en conciliant économies d'énergie, réduction de la pollution lumineuse, préservation de la biodiversité et sécurité de l'espace public.

38 %

C'est la **part de l'éclairage** dans les dépenses d'électricité des communes des DROM (ADEME, 2017)

190 000 kWh

économisés chaque année

(soit ≈ 60 000 € d'économies sur la facture annuelle d'électricité)



Candélabres solaires autonomes

10,5 km
de voirie **éclairés**

> 800
candélabres solaires
installés

1,4 M€ investis,
financés à **80 % sur subventions**
(Fonds vert + financements européens)

ILS LE FONT AUSSI !

Iracoubo a engagé des travaux de modernisation de son éclairage public. À l'inverse de Kourou qui fonctionne en alimentation solaire autonome, la ville a fait le choix de conserver le raccordement au réseau électrique.

- **L'éclairage réseau** est adapté aux secteurs déjà équipés et aux zones nécessitant un éclairage important et continu.
- **L'éclairage solaire** est à privilégier pour les nouveaux aménagements, les zones isolées ou les besoins ponctuels et localisés, tels que les parkings, parcs ou dégrads.

Une action soutenue par la Préfecture de Guyane (Dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR) et le Fonds Vert.

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer



CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

Guide de l'ADEME ➜ pour aider les collectivités à choisir la solution d'éclairage, solaire ou raccordée au réseau, la mieux adaptée à leur territoire.

 # Bâtiment durable

AGIR POUR ADAPTER LE BÂTI AU CLIMAT ÉQUATORIAL



Saint-Laurent-du-Maroni adapte son groupe scolaire Léon-Bertrand au climat guyanais

Face aux besoins croissants en équipements scolaires, plusieurs communes du territoire intègrent désormais des objectifs de confort thermique et de maîtrise des consommations énergétiques dans leurs projets de construction.

À Saint-Laurent-du-Maroni, le groupe scolaire Léon Bertrand a été conçu dans cette logique. Le projet répond aux exigences de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Le bâtiment utilise largement le bois local et intègre plusieurs dispositifs adaptés au climat tropical : ventilation naturelle, espaces végétalisés, brasseurs d'air et équipements basse consommation.

L'organisation des bâtiments, les volumes des salles et les espaces extérieurs ont également été pensés pour améliorer le confort quotidien des élèves et des équipes éducatives.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Un **bâtiment agréable à vivre au quotidien**, avec des espaces confortables pour les équipes éducatives ;
- De **meilleures conditions d'apprentissage** pour les élèves ;
- Une **baisse des dépenses énergétiques** ;
- Une valorisation des matériaux et savoir-faire locaux.

POURQUOI AGIR ?

En climat équatorial, les bâtiments scolaires peuvent rapidement devenir inconfortables et consommer beaucoup d'énergie pour leur rafraîchissement ou leur éclairage.

Concevoir des bâtiments adaptés au climat local permet d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, de réduire les consommations énergétiques, de limiter les coûts de maintenance et de mieux anticiper les effets du changement climatique.

Promenade ombragée et espace végétalisé







19 salles de classe
(10 primaires et 9 maternelles)

5 M€
de budget travaux

2 900 m²
de surface
construite en 2020

19 classes,
des locaux communs
et un plateau sportif

ILS LE FONT AUSSI !

Le **groupe scolaire Yolaine Charlotte-Boloré** de Macouria s'inscrit dans une démarche similaire de construction adaptée au climat tropical.

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

- Association AQUAA (anime un centre de ressources sur le bâtiment durable) ➜ pour bénéficier d'un accompagnement dans la définition de leurs projets, la rédaction des cahiers des charges, la procédure de labellisation des bâtiments tertiaires durables et économes adaptées au climat guyanais. Scannez le QR-code.
- Programme Lékol Logik ➜ porté par AQUAA, il propose aux collectivités des **outils et méthodes pour concevoir des écoles plus confortables**, économes en énergie et adaptées au climat guyanais. Destiné aux maîtres d'ouvrage et aux programmistes, il aide à intégrer les enjeux de confort thermique, de qualité environnementale et de performance énergétique dès la phase de programmation des projets.

 # Énergie # Confort habitat

AGIR POUR LE CONFORT DES ÉLÈVES

Sinnamary engage des travaux de rénovation thermique de ses écoles



Pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et des équipes éducatives, la commune de Sinnamary a engagé la rénovation thermique de trois écoles : la maternelle Claudine Verderosa, l'école primaire Athis Latidine et l'école primaire Ulrich Sophie.

Les bâtiments de ces établissements qui accueillent près de 450 élèves chaque jour présentaient en effet un fort inconfort thermique. En particulier pendant la saison sèche, où les températures pouvaient dépasser les 38 °C dans les salles de classe.

Les travaux ont porté sur la rénovation des façades, l'isolation des toitures et des murs, la modernisation des systèmes de ventilation et de rafraîchissement ainsi que le remplacement des équipements d'éclairage.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- **Amélioration du confort des salles de classe**, au bénéfice des élèves et des équipes éducatives ;
- **Réduction des fortes chaleurs** dans les bâtiments ;
- **Économies d'énergie** grâce à l'emploi d'équipements plus performants ;
- **Entretien du patrimoine communal** dans la durée grâce à des rénovations adaptées au climat équatorial.



POURQUOI AGIR ?

Les collectivités gèrent un patrimoine bâti important, dont les écoles constituent une part essentielle. Face à la hausse des températures, améliorer le confort thermique de ces bâtiments devient un enjeu majeur pour **garantir de bonnes conditions d'accueil des usagers**. La rénovation énergétique permet de répondre à cet objectif tout en réduisant les consommations d'énergie et les **coûts de fonctionnement**.

Plus largement, elle offre l'occasion d'améliorer la qualité environnementale des bâtiments publics : qualité de l'air intérieur, confort acoustique, adaptation au changement climatique, et préservation de la biodiversité.

3 écoles
rénovées

≈450 élèves
bénéficiaires

ILS LE FONT AUSSI !

La *Communauté d'agglomération du Centre Littoral* a lancé un **plan d'isolation des toitures des écoles** des communes de son territoire.

575 000 €
de travaux,
dont **64 %** financés
par le **plan de relance**

9 mois
de travaux réalisés
pendant les vacances scolaires



Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

- EDF Guyane ➜ pour bénéficier du dispositif AGIR+ qui permet d'identifier des entreprises qualifiées pour des travaux simples liés à l'isolation de toitures, à l'installation de brasseurs d'air, à l'éclairage performant ou aux équipements économes en énergie.
- Programme Lékol Logik ➜ porté par AQUAA, il propose aux collectivités des **outils et méthodes pour concevoir des écoles plus confortables**, économes en énergie et adaptées au climat guyanais. Destiné aux maîtres d'ouvrage et aux programmistes, il aide à intégrer les enjeux de confort thermique, de qualité environnementale et de performance énergétique dès la phase de programmation des projets.

 # Environnement # Santé

AGIR POUR LA SANTÉ DES HABITANTS

Macouria installe une station d'assainissement avec filtres plantés de végétaux quartier Maillard



La CACL, compétente en matière d'assainissement, a mis en service à Macouria une station de traitement des eaux usées par filtres plantés de végétaux. Ce système utilise des bassins végétalisés pour traiter les eaux usées s'inspirant de ce que fait la nature, ce qui fait de ce système une Solution d'adaptation fondée sur la Nature dite aussi SaFN.

Le projet a été conçu par deux entreprises guyanaises, l'une spécialisée dans l'assainissement par filtres plantés de végétaux et l'autre dans la production de plants en pépinière. Des travaux de recherche ont permis d'adapter ces installations au climat guyanais et de sélectionner des espèces végétales adaptées, comme l'Heliconia psittacorum ou le Cana glauca.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- **Réduction des rejets** d'eaux usées dans l'environnement ;
- Amélioration de la **qualité des eaux et des sols** (préserve la santé des habitants).
- **Meilleure intégration de la station dans le paysage** (empreinte au sol réduite). **Support pédagogique** mobilisable pour les écoles et les habitants ;
- **Mutualisation de l'entretien** de l'espace végétalisé avec d'autres espaces végétalisés communaux.

POURQUOI AGIR ?

Un système d'assainissement défaillant dégrade la qualité des eaux, des sols et du cadre de vie, avec des conséquences directes pour les habitants : nuisances olfactives, prolifération de moustiques et risques sanitaires.

Ces dysfonctionnements représentent un enjeu majeur de santé publique, de qualité de vie et d'attractivité pour les territoires, et engagent directement la responsabilité des collectivités.

Plantations d'Heliconia psittacorum (petit balisier)



Face à ces enjeux, les Solutions fondées sur la Nature constituent des réponses opérationnelles visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité. Elles constituent aussi un levier social.

Dans ce contexte, une bonne articulation entre le développement du territoire et les infrastructures d'assainissement, associée à un entretien régulier et à une exploitation efficace des ouvrages, permet aux collectivités d'assurer un service durable et de qualité à leurs habitants.

ILS LE FONT AUSSI !

- À *Papaïchton*, une station de traitement par filtres plantés de végétaux est en cours de réalisation. Sa mise en service est prévue pour courant 2027, avec une capacité de traitement pour 2 800 équivalent habitant.
- À *Grand-Santi*, un projet similaire est engagé pour une station de 530 équivalent habitant sur une surface de 420 m².

1 900 équivalents habitants
C'est la capacité de traitement de la station de Maillard

10 ans

C'est la périodicité à laquelle les boues des filtres plantés végétaux doivent être entretenues.

2010

C'est la date à laquelle les premiers filtres plantés ont été installés en Guyane.

1 guide technique édité en 2017, spécifique aux filières tropicalisées

Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

- Office français de la biodiversité (OFB) ➜ met à disposition un guide technique (scannez le QR-code) consacré aux filtres plantés de végétaux en milieu tropical. Destiné aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre, il accompagne les collectivités dans la conception, le dimensionnement et l'exploitation de systèmes d'assainissement adaptés aux conditions des territoires ultramarins.
- Office français de la biodiversité (OFB) ➜ propose un outil en ligne (scannez le QR-code) sur les Solutions fondées sur la Nature, destiné aux élus et aux techniciens. Il met à disposition des retours d'expérience, des ressources techniques et une méthode pour concevoir des projets adaptés aux enjeux climatiques des territoires.

 # Environnement # Sécurité

AGIR POUR SÉCURISER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Papaïchton diversifie ses ressources en eau en prévision du changement climatique



Implantée sur les rives du Maroni, Papaïchton puise habituellement l'eau dont elle a besoin dans le fleuve. La sécheresse de 2024 a incité la commune à sécuriser et diversifier son approvisionnement, avec l'appui d'experts.

En complément du captage d'eau de surface, elle a développé des forages permettant de mobiliser l'eau souterraine. Un choix gagnant puisque cette ressource, naturellement filtrée lors de son passage dans les différentes couches du sol, nécessite moins de traitements. En disposant de plusieurs sources d'approvisionnement, la commune réduit sa dépendance au fleuve et améliore la continuité du service d'eau potable pour ses habitants.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Sécurisation de l'alimentation en eau potable pour les habitants ;
- Meilleure résistance aux épisodes de sécheresse ou de pollution ;
- Coûts d'intervention et de traitement réduits.



Puits de forage

POURQUOI AGIR ?

L'approvisionnement en eau potable des communes est menacé par la pollution, les variations de température ou le niveau des cours d'eau. Les épisodes de sécheresse observés sur le Maroni en 2024 ont mis en avant la vulnérabilité de certains territoires.

Diversifier les ressources disponibles permet de limiter les risques de rupture de service et d'anticiper les effets du changement climatique.



23 millions de m³
prélevés chaque année en Guyane
pour l'alimentation en eau potable



Puits de forage

ILS LE FONT AUSSI !

- À *Apatou*, des forages de reconnaissance sont en cours sur le bourg et sur Maïman dans une optique de diversifier les ressources en eau. En fonction de la productivité de ces derniers, des études de maîtrise d'œuvre devront être lancées pour étudier la faisabilité technico-économique d'équiper ces forages.
- À *Grand Santi*, aux 7 forages présents sur le bourg, la commune souhaite aujourd'hui s'orienter vers une nouvelle ressource : l'eau de surface. Ce choix stratégique permettra de mixer la nature de la ressource en eau brute, renforcer la production d'eau potable actuelle et assurer une production suffisante, pour les besoins futurs.

Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

Office français de la biodiversité (OFB) ➜ pour bénéficier de financements via le Fonds de solidarité interbassins (SIB), qui finance les infrastructures d'eau potable et d'assainissement dans les Outre-mer. Alimenté par les redevances des usagers de l'eau en métropole, ce fonds soutient les projets de création de forages, de modernisation des réseaux, de sécurisation des captages, etc.

RÉMIRE-MONTJOLY

AGIR POUR MOBILISER LES AGENTS COMMUNAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Rémire-Montjoly mobilise sa police municipale dans la lutte contre les chiens errants



La commune de Rémire-Montjoly s'est engagée dans une démarche de protection des tortues marines qui viennent pondre sur ses plages.

Après un travail sur la réduction de la pollution lumineuse, elle a instauré l'interdiction des chiens sur les plages. Des associations en charge de la protection de la nature ont formé les agents de la police municipale. Ces derniers assurent des rondes régulières pendant la période de ponte, avec l'aide d'agents de surveillance de la voie publique. Des missions qui permettent de sensibiliser les propriétaires de chiens, de repérer les animaux errants et de faire intervenir la fourrière lorsque c'est nécessaire.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Préservation de l'habitat et des nids de tortues marines (espèces protégées) ;
- Amélioration de la qualité de vie sur les plages (plus de sécurité, moins de déjections canines) ;
- Renforcement des compétences des agents municipaux en matière de protection de l'environnement.

POURQUOI AGIR ?

Les plages de la commune accueillent de nombreux sites de ponte de tortues marines, dont les populations sont aujourd'hui menacées.

La présence de chiens — errants ou non tenus en laisse — constitue une pression importante sur ces espèces. Nids et bébés tortues sont menacés, tout comme les populations adultes. Et la présence de chiens non surveillés est source de risque pour les usagers.



Chien non tenu en laisse aux abords d'une plage



Tortue verte



Affiche de sensibilisation

15 tortues **mutilées** par des chiens errants en 2022*

26 nids **déterrés** à l'Est*

198 nids **déterrés** à l'Ouest*

ILS LE FONT AUSSI !

Le service foncier de la *commune de Mana* a identifié un terrain communal pour accueillir une fourrière-refuge.

La parcelle sera mise à disposition de l'association porteuse du projet et servira aussi à la sensibilisation des habitants à la faune locale.

Des actions soutenues par :

BEST Life 2030



Patrouille d'agents municipaux

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

Plan National d'Actions ➜ réponse de l'État pour limiter les pressions sur des espèces protégées. Le PNA en faveur des Tortues Marines est déployé sur le territoire pour coordonner les actions en faveur de ces espèces protégées. Scannez le QR-code pour consulter le PNA Tortues.

***** *Plan national d'action pour les tortues marines, 2022.*

 # Économie circulaire

AGIR POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR MON TERRITOIRE

Papaïchton transforme ses déchets verts en ressource pour la commune



Papaïchton dispose désormais d'une plateforme de compostage des déchets verts. Créée par l'association Yenku-mu Lutu, la structure est adossée à une pépinière d'insertion. Son objectif : renforcer le lien social, améliorer le cadre de vie des habitants et soutenir le développement agricole local.

Les déchets verts étaient auparavant collectés par les agents communaux puis mélangés aux déchets ménagers et encombrants. Ils sont désormais triés puis transformés en compost utilisé par les agriculteurs et les services communaux.

Le chantier permet également de former des personnes éloignées de l'emploi aux métiers de la pépinière, et de produire des plants utilisés par les exploitations agricoles, l'aménagement paysager, avec une ambition en ligne de mire : obtenir le label « Ville Fleurie ».

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Valorisation des déchets verts dans une filière locale ;
- Production locale de compost et de plants ;
- Création d'emplois et de parcours d'insertion dans la commune ;
- Amélioration du cadre de vie et de l'entretien des bas-côtés.

1 plateforme
artisanale de compostage

1 pépinière
d'insertion associée au projet

Plateforme de compostage



12 m³ de déchets verts traités chaque semaine

81 000 € de budget

POURQUOI AGIR ?

Lorsqu'il n'existe pas de solution de valorisation, les déchets verts sont le plus souvent mélangés aux ordures ménagères, quand ils ne sont pas abandonnés en nature ou sur le bord des routes. Dans les deux cas, une **ressource perdue** et un **coût de gestion plus élevé pour la commune**.

Le compostage fait coup double : il transforme ces déchets en **ressource utile** pour l'agriculture et les espaces verts, tout en créant de l'**emploi local**.





Le compost est réutilisé dans les plantations communales

Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Collectivité Territoriale de Guyane

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

- **Guide pratique de l'ADEME** sur le **tri à la source des biodéchets** ➜ présentation de solutions de compostage et de collecte adaptées aux territoires, retours d'expérience, étapes clés pour déployer un projet. Un outil utile aux élus et aux équipes techniques.
- **Rapport ADEME « Chiffres clés des déchets en Guyane »** ➜ état des lieux de la gestion des déchets sur le territoire et données pour alimenter les réflexions des collectivités.
- **Étude MODECOM™ de l'ADEME** ➜ analyse de la composition des déchets produits en Guyane, utile pour aider à la décision dans le déploiement de politiques locales de prévention, de tri et de valorisation des déchets.

 # Économie circulaire # Alimentation durable

AGIR POUR DÉVELOPPER DES JARDINS EN VILLE

Rémire-Montjoly se dote d'un jardin partagé qui valorise les biodéchets



En 2008, la commune de Rémire-Montjoly a créé une Régie de Quartier. Objectif : mener des actions d'amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires en associant insertion professionnelle, entretien des espaces publics et animation locale.

Dans le quartier des Âmes Claires, la Régie a créé un jardin partagé adossé à un espace de compostage collectif. Conçu avec les habitants, il est tout à la fois un lieu de rencontre, d'apprentissage et de production alimentaire accessible à tous.

Le jardin permet également de valoriser les déchets organiques du quartier grâce au compostage, tout en sensibilisant les habitants aux pratiques de jardinage et à l'alimentation durable. La SIMKO (2Ter Habitat) a accompagné la mise à disposition du foncier et la maîtrise d'ouvrage.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Création d'un espace collectif favorisant les rencontres entre habitants ;
- Amélioration du cadre de vie dans le quartier ;
- Valorisation locale des déchets organiques ;
- Création d'un espace d'animation et de sensibilisation pour les habitants.



Compost

POURQUOI AGIR ?

Créer des lieux partagés est souvent une bonne idée pour une collectivité :

- cela renforce le lien social ;
- ça encourage les initiatives citoyennes ;
- et cela peut permettre, comme ici, de développer des solutions concrètes autour de l'alimentation, du jardinage et de la valorisation des biodéchets.

Dans les quartiers prioritaires, les habitants ont parfois moins accès aux actions de sensibilisation et aux projets liés au développement durable. Les jardins partagés constituent un support concret pour mobiliser les habitants autour de pratiques accessibles comme le jardinage, le compostage ou la valorisation des biodéchets, tout en renforçant les échanges et la vie de quartier.

1 dispositif de compostage collectif



Jardin partagé, avec espaces potagers, espace de rencontre, serre (espace de compostage non visible)

1 jardin partagé
créé dans le quartier
des Âmes Claires

320 habitants
directement bénéficiaires

135 000 €
de budget

Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL
l'agglo

ActionLogement

Fondation Carrefour

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

Association GRAINE ➜ pour consulter et s'inspirer des expériences recensées en matière de développement de jardins, projets agricoles, etc.

 # Biodiversité # Patrimoine naturel

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE MA COMMUNE

Mana édite un atlas de sa biodiversité communale



Accompagnée par le GEPOG, la commune de Mana a réalisé son Atlas de la biodiversité communale (ABC). Un dispositif de l'OFB destiné à mieux connaître les espèces et milieux naturels du territoire.

À cette occasion, des inventaires naturalistes ont été réalisés avec des associations, des habitants et des acteurs locaux. Les habitants ont notamment contribué au projet grâce à un groupe WhatsApp dédié, sur lequel plus de 100 photographies d'animaux et de plantes ont été partagées.

Dans la continuité de cette démarche, Mana a recruté un chargé de mission « Foncier agricole et biodiversité » dont la mission est d'accompagner la stratégie foncière de cette commune agricole, en préservant et restaurant sa biodiversité.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Amélioration des connaissances du patrimoine naturel communal ;
- Meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets agricoles ;
- Cohésion des habitants et écoliers autour d'un projet fédérateur via des actions de sensibilisation ;
- Amélioration de la coordination entre les services de la commune.



Dryade à queue fourchue @V.Goanec

POURQUOI AGIR ?

La biodiversité d'un territoire a un impact direct sur la qualité de vie de ses habitants. Elle protège contre certains risques naturels, renforce l'attractivité des communes. Des milieux naturels en bon état peuvent limiter les inondations et préserver la qualité des cours d'eau.

Développement urbain non planifié, effets du changement climatique et activités humaines fragilisent les milieux naturels.

Mieux connaître la biodiversité d'un territoire permet aux communes d'intégrer les enjeux environnementaux dans leurs projets d'aménagement et de préserver durablement le patrimoine naturel.

L'occasion d'en faire un moment fédérateur en associant les habitants et les acteurs du territoire autour d'une dynamique collective durable.

85 % de la biodiversité française vit dans les territoires d'Outre-mer



Atlas de la biodiversité communale de Mana

1 carnet d'observation
de la nature mananaise réalisé avec les écoles

ILS LE FONT AUSSI !

- À ***Papaïchton***, l'ABC a contribué au développement d'actions autour des sentiers et des activités sportives de pleine nature. La commune a aussi choisi une approche culture/nature qui correspond aux sources intrinsèques de sa population bushi-nengue.
- À ***Rémire-Montjoly*** et ***Saül***, les ABC ont renforcé les échanges entre les services urbanisme et environnement, notamment autour des trames vertes et bleues.



Paysage de Mana ©CEPOG

Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

8 communes guyanaises engagées dans un Atlas de la Biodiversité Communale depuis 2019

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

Office français de la biodiversité (OFB)

➜ pour bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale et consulter des guides méthodologiques, ressources techniques, etc.

➜ pour solliciter un financement ou candidater à un appel à projets.

 # Biodiversité # Paysage

AGIR POUR PRÉSERVER L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE DE MA COMMUNE

Sinnamary lutte contre l'invasion de l'Acacia mangium



Les savanes sont emblématiques de Sinnamary et abritent une biodiversité remarquable. Pour préserver ces espaces ouverts, la commune a engagé une lutte contre l'Acacia mangium : une espèce exotique envahissante qui modifie les paysages naturels.

Elle s'est appuyée sur l'expertise du GEPOG qui a réalisé un diagnostic des secteurs les plus touchés et identifié les zones prioritaires d'action grâce à des financements de l'État et de l'Union européenne. Les agents communaux ont ensuite été formés à l'identification et à la gestion de cette espèce.

Les opérations de gestion et de restauration ont bénéficié du soutien de l'État (via France Relance) et du programme européen BESTLIFE dédié aux Outre-mer. L'acquisition d'un drone a également permis de faciliter la surveillance des secteurs difficiles d'accès et de simplifier les opérations de coupe. Des actions que la commune poursuit afin de maintenir durablement l'identité paysagère de son territoire de savanes.

BÉNÉFICES POUR LA COMMUNE

- Préservation des paysages emblématiques de savanes ;
- Protection de la faune et de la flore typique des savanes (valorisation des espèces endémiques) ;
- Sensibilisation des habitants et des agriculteurs à l'impact des espèces exotiques envahissantes.



Défrichage d'un Acacia mangium

POURQUOI AGIR ?

Les espèces exotiques envahissantes constituent l'une des cinq principales causes du déclin de la biodiversité dans le monde. En se développant rapidement, **elles peuvent transformer les paysages, fragiliser les écosystèmes et impacter certaines activités humaines** comme l'agriculture.

Empêcher l'introduction d'espèces exotiques et intervenir précocement sont les seules alternatives pour limiter la diffusion de ces espèces et la transformation des paysages.

Les coûts de gestion lorsque l'espèce est présente sont très souvent très élevés et l'absence de gestion entraine une dégradation durable des milieux naturels. Il est ensuite trop tard.

Intervenir précocement permet de limiter les coûts de gestion futurs et d'éviter une dégradation durable des milieux naturels.



Les agents communaux éliminent les acacias mangium parfois au cœur de zones densément arborées.

N° 1 ! *L'Acacia mangium* est une des principales menaces pour les savanes guyanaises

10 espèces locales identifiées pour remplacer l'*Acacia mangium* (itinéraire technique établi)

37 espèces végétales envahissantes interdites en Guyane (arrêté du 1er avril 2019)

ILS LE FONT AUSSI !

Les *communes du littoral* sont également confrontées à l'apparition de nouvelles espèces envahissantes. En 2025, la plante aquatique *Hydrilla verticillata* a été observée dans plusieurs **canaux urbains de l'agglomération cayennaise**. Les actions en cours visent à gérer les foyers de présence de l'espèce avec précaution, rapidement et avant une prolifération incontrôlable.

La sensibilisation des guyanais (public, socioprofessionnel…) **est un levier essentiel** pour éviter l'introduction et la propagation de ces espèces.

Une action soutenue par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE RELANCE

BEST Life 2030

CONTACTS & RESSOURCES À MOBILISER

Services de l'État

➜ pour déclarer / alerter de la présence d'une espèce exotique envahissante sur le territoire, et définir une stratégie d'intervention adaptée : eee-973@guyane.gouv.fr.

➜ pour consulter la liste actualisée des espèces invasives et les ressources techniques disponibles.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

PROJETS ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN GUYANE

Face aux défis climatiques, énergétiques, environnementaux et sociaux, les communes ont un rôle essentiel à jouer dans la transition écologique.

À travers ce livret, l'ADEME et l'OFB souhaitent accompagner les élus dans leurs nouveaux mandats en leur proposant des exemples concrets de projets pour intégrer la transition écologique dans leurs politiques publiques.

Ces 12 fiches valorisent des retours d'expérience portés par des communes guyanaises. Elles mettent en lumière des solutions déjà mises en œuvre sur le territoire, leurs bénéfices ainsi que les ressources disponibles pour accompagner de nouvelles initiatives.

Son ambition : inspirer les élus avec des projets adaptés aux réalités de la Guyane et leur donner envie de passer à l'action.

Pour aller plus loin...

23 fiches de retours d'expérience à l'échelle nationale



https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/9105-demain-mon-territoire-9791029725425.html#product-presentation

Vous souhaitez engager un projet qui encourage la transition écologique :

Contactez Nandy Canavy : **nandy.canavy@ademe.fr**

Sur des projets pour connaître, gérer ou valoriser la biodiversité de votre commune :

Contactez Laure Gardel : **laure.gardel@ofb.gouv.fr**

013269

LE TRI FACILE BAC DE TRI

ademe.fr

9 791029 727382